

9 décembre 2024

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Le 27 novembre, le Parlement européen a officiellement [approuvé](#) la nouvelle Commission européenne, dirigée par Ursula von der Leyen, pour son second mandat. [La nouvelle Commission européenne](#) est entrée en fonction le 1er décembre 2024. Le 6 décembre, le nouveau commissaire européen chargé des affaires intérieures et de la migration, Magnus Brunner, [a rencontré](#) le ministre des Affaires intérieures, Léon Gloden. La mission de Magnus Brunner comprend entre autres la mise en œuvre du Pacte sur la migration et l'asile, le renforcement de nos frontières et une nouvelle stratégie de sécurité intérieure.
- Le 4 décembre, le [Haut comité pour l'attraction, la rétention et le développement de talents](#) a tenu sa deuxième réunion au cours de laquelle les défis de l'attraction des talents ont été évoqués ainsi que les avancées réalisées sur les développements du portail dédié aux talents internationaux.
- L'Agence de l'Union européenne pour l'Asile (AUEA) a publié trois nouveaux guides pratiques visant à soutenir la santé mentale et le bien-être des demandeurs de protection internationale. [La première partie](#) fournit des orientations aux autorités nationales sur la manière d'établir le cadre permettant de façonner un système d'asile fondé sur des considérations de santé mentale et de bien-être. [La deuxième partie](#) fournit des orientations aux personnes travaillant en première ligne sur la manière de mettre en œuvre un soutien en matière de santé mentale et de soutien psychosocial. [La troisième partie](#) fournit des orientations aux personnes travaillant en première ligne et constitue une boîte à outils pour soutenir la mise en œuvre d'un soutien à la santé mentale et d'un soutien psychosocial.

Publication EMN Luxembourg:

Nous avons le plaisir de vous présenter le dernière bulletin d'information de l'EMN Luxembourg [« EMNews 3/2024 »](#) qui fournit un aperçu des différents événements passés et futurs qui ont été organisés ou auxquels l'équipe de l'EMN Luxembourg a participé ainsi que des publications récentes produites par le Réseau.

Chiffre de la semaine: 4,2 millions

Au 31 octobre 2024, près de 4,2 millions de citoyens non européens ayant fui l'Ukraine à la suite de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine bénéficiaient d'un statut de protection temporaire dans l'UE. Les pays de l'UE accueillant le plus grand nombre de bénéficiaires d'une protection temporaire en provenance d'Ukraine sont l'Allemagne (1 140 705 personnes ; 27,2 % du total de l'UE), la Pologne (983 880 ; 23,4 %) et la Tchéquie (379 370 ; 9,0 %).

Source : [Eurostat](#)

**Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail,
merci de contacter zane.rozenberga@uni.lu**

Nous contacter :

Email : emn@uni.lu

LinkedIn : <https://lu.linkedin.com/company/european-migration-network-Luxembourg>

Site de l'EMN Luxembourg : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en